

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 AVRIL 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

L'an deux mille seize le six avril à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2016 et qu'il a été fait ... observation.

Le 13 avril 2016.

Maire,
Bruno BESCHIZZA

PRESENTS : M. BESCHIZZA (sorti lors du vote des délibérations n° 4, 5 et 6) – Mme MAROUN (Présidente de séance lors de la présentation des délibérations n° 4, 5 et 6 – sortie lors du vote des délibérations n° 14 et 15) – M. CANNAROZZO (parti à 22h40 lors de la présentation de la délibération n°14) – Mme LAGARDE – M. AYYADI – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES (sortie lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9, 35, 36, 37 et 38) – M. GIAMI – Mme SAGO (sortie lors du vote des délibérations n° 7, 8 et 9 – partie à 22h53 lors de la présentation de la délibération n° 16) – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO (sortie lors du vote des délibérations n° 16 et 17) – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK (sortie lors du vote des délibérations n° 10 et 11) – M. MORIN – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mmes DRODE (sortie lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9, 35, 36, 37 et 38) – RADE (arrivée à 20h53 lors de la présentation de la délibération n°4 – sortie lors du vote des délibérations n° 7, 8 et 9) – MM. LORENZO (parti à 21h57 lors de la présentation de la délibération n°7) – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE (sortie lors du vote des délibérations n° 25 et 26) – GIMENEZ – M. SANOGO (sorti lors du vote des délibérations n° 7, 8, 9, 25 et 26) – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI (sortie lors du vote des délibérations n° 10 et 11) – M. MOZER – Mlle LABBAS (sortie lors du vote des délibérations n° 7, 8 et 9) – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG (arrivé à 20h16 lors de la présentation de la délibération n°1) – CHALLIER – Mme BEZZAOUYA (sortie lors du vote des délibérations n° 4, 5 et 6).

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

M. SEGURA
M. LAOUEDJ
M. LORENZO
M. CANNAROZZO

MANDATAIRES

M. CHALLIER
Mme BEZZAOUYA
M. MORIN (à partir de 21h57 – dél. n°7)
M. CAHENZLI (à partir de 22h40 – dél. n° 14)

ABSENTES :

Mme FOUGERAY – Mlle ABDELLAOUI – Mme SAGO (partie à 22h53 lors de la présentation de la délibération n° 16).

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur PACHOUD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En début de séance, le Maire informe les membres du Conseil Municipal du retrait de l'ordre du jour des délibérations n°29 (Sports – Subventions aux associations sportives – Année 2016) et 30 (Sports – Convention d'objectifs avec les associations sportives aulnaysiennes – Signature).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOPTE à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2015,

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

APPROUVE les comptes de gestion de l'exercice 2015 établis par la Trésorerie Principale : Budget Principal Ville (*délibération n°1*), Budgets annexes Assainissement (*délibération n°2*), et Restauration extra-scolaire (*délibération n°3*),
la désaffectation et le déclassement d'une propriété communale sise 7 rue Louis Frappart (*délibération n°39*),
la cession de la propriété communale située 7 rue Louis Frappart au profit de la Société CASA TEIXEIRA (*délibération n°40*),

ADOPTE par chapitre, les comptes administratifs de l'exercice 2015 (après avoir élu à l'unanimité Mme MAROUN pour présider la séance lors de la présentation des délibérations relatives au compte administratif) : Budget Principal Ville (*délibération n°4*), Budgets annexes Assainissement (*délibération n°5*), et Restauration extra-scolaire (*délibération n°6*),
la liste des membres du Conseil Citoyen d'Aulnay-sous-Bois afin qu'elle soit validée par arrêté préfectoral (*délibération n°44*),

ACCORDE la garantie de la Ville, concernant les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à :

- la Société d'HLM La Maison du Cil pour l'acquisition de 19 logements sis boulevard Marc Chagall – ZAC des Aulnes (*délibération n°15*),
- la Société Immobilière 3F pour la réhabilitation de 145 logements sis allée du Docteur Claude Bernard (*délibération n°16*),

AUTORISE le Maire, à signer :

- la convention avec ErDF concernant la pose de fourreaux de communications électroniques conjointement avec un ouvrage électrique, rue de la Fraternité (*délibération n°19*),
- les conventions de mise à disposition d'agents municipaux, au titre des années 2016 à 2018, au profit des associations suivantes :
 - Association des Centres Sociaux d'Aulnay-sous-Bois (ACSA) - (*délibération n°20*),
 - Association d'Entraide du Personnel Communal (AEPC) - (*délibération n°21*),
 - Association Création Vocale et Scénique d'Aulnay-sous-Bois (CREA) - (*délibération n°22*),
 - Association Institut Aulnaysien de Développement Culturel (IADC) - (*délibération n°23*),
 - Association Mission Ville d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°24*),
- la convention de mise à disposition d'une parcelle du domaine de l'Office Public de l'Habitat à la ville d'Aulnay-sous-Bois, dans le cadre de la création d'un nouveau marché forain sis rue du 8 mai 1945, les mercredis après-midi (*délibération n°35*),
- l'avenant n°3 au contrat d'affermage avec la Société MANDON pour la délégation de gestion du nouveau marché forain sis rue du 8 mai 1945 (*délibération n°37*),

- ACCEPTTE** les subventions d'équipement, au titre de la dotation d'actions parlementaire, d'un montant de :
- 20 000 € par M. CAPO-CANELLAS (Sénateur de Seine-Saint-Denis) concernant le cofinancement des travaux d'adaptation des locaux de mise en conformité des locaux sis 3 rue Jacques Duclos mis à disposition du CREA (*délibération n°25*),
 - 16 807 € par M. DALLIER (Sénateur de Seine-Saint-Denis) pour la création d'un lieu unique de fabrique numérique, le « FABLAB », sis au local de l'école d'art Claude Monet située rue du 14 juillet (*délibération n°26*),
- SOLLICITE** des subventions, auprès de l'Etat, au titre de la dotation budgétaire de soutien à l'investissement, concernant les projets suivants :
- la rénovation énergétique du gymnase Ormeteau (*délibération n°27*),
 - la création d'un équipement multifonctionnel du quartier Balagny (*délibération n°28*),
- DECIDE** l'allocation de bourses aux athlètes de Haut Niveau des associations sportives aulnaysiennes (*délibération n°31*),
la création d'un nouveau marché forain sis rue du 8 mai 1945 (*délibération n°36*),
la prise en charge, au titre de la protection fonctionnelle des élus, des frais relatifs à la défense des droits de M. le Maire (*délibération n°45*),
l'attribution des acomptes de subventions aux associations sportives, au titre de l'année 2016 (*délibération n°47*),
- FIXE** le tarif des places du nouveau marché sis rue du 8 mai 1945 (*délibération n°38*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

- DECIDE** l'affectation du résultat de fonctionnement 2015 : Budget Principal Ville (*délibération n°7*), Budgets annexes Assainissement (*délibération n°8*), et Restauration extra-scolaire (*délibération n°9*),
la résiliation de l'adhésion au Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire (RTES), à compter de l'année 2016 (*délibération n°17*),
- ADOPTTE** **par chapitre**, les budgets primitifs de l'exercice 2016 avec la reprise des résultats du compte administratif 2015 : Budget Principal Ville (*délibération n°10*), et Budget annexe Restauration extra-scolaire (*délibération n°11*),
- APPROUVE** les Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) concernant les aménagements aux abords du collège Simone Veil, l'équipement multimodal Balagny, la restructuration du gymnase Ormeteau, l'aménagement des centres de loisirs, la réhabilitation des bâtiments scolaires et techniques, l'aménagement du pôle de centralité Sisley, la création de la salle CSU/PM et l'accessibilité Vieux Pays (*délibération n°12*),

- FIXE** le montant des impositions des taxes directes locales, pour l'année 2016, selon les modalités suivantes :
- Taxe d'habitation : 25,05 %
 - Taxe foncière (bâti) : 14,40 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 24,59 %
 - Produit des contributions directes à verser au SEAPFA : 1 361 292 €
(*délibération n°13*),
- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à 9,52 %, pour l'année 2016 (*délibération n°14*),
- AUTORISE** le Maire, à signer les conventions de partenariat relatives à l'octroi du restant de la subvention au titre de l'exercice 2016, aux associations suivantes :
- ACSA,
 - AEPC,
 - CREA,
 - CREO,
 - FEMMES RELAIS,
 - GRAJAR 93,
 - IADC,
 - INITIATIVE GRAND EST SEINE ST DENIS,
 - MENAGE ET PROPLETE,
 - MEIFE,
 - MISSION VILLE AULNAY,
 - OFFICE DU TOURISME,
 - SADDAKA
- (*délibération n°18*),
- SOLLICITE** une subvention, auprès de l'Etat, au titre de la dotation budgétaire de soutien à l'investissement, concernant les projets d'agrandissement du bâtiment de la Police Municipale pour accueillir le Centre de Supervision Urbain (*délibération n°32*),
- des subventions, au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.), pour l'année 2016, concernant :
- l'extension de la vidéo protection pour la ville d'Aulnay-sous-Bois (*délibération n°33*),
 - le raccordement du système de vidéo protection d'Aulnay-sous-Bois au dispositif PVPP (Plan de Vidéo Protection pour Paris), au titre du Pacte de Sécurité (*délibération n°34*),
- APPROUVE** les cessions des propriétés communales situées :
- 36 avenue de la République au profit de deux administrés (*délibération n°41*),
 - 28 avenue du Clocher au profit de deux administrés (*délibération n°42*),
 - 12-22 bis avenue Anatole France au profit de l'Association VERRECHIA (*délibération n°43*),
- PROCEDE** à la modification de la désignation, à main levée, des représentants de la Ville au sein de l'Association « Club des Partenaires d'Aulnay-sous-Bois » (*délibération n°46*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND

connaissance :

des décisions n° 840, 849 à 851, 855 à 857 et 859 à 878 inclus concernant :

- la prise en charge pour le défraiement à Mme CORREGAN (artiste céramiste) concernant l'exposition « Blossoming » organisée par l'Ecole d'Art Claude Monet du 19 mars au 15 mai 2016 à l'espace Gainville,
- le contrat Module 1 – Base Bien afin de permettre la réactualisation des données immobilières du PLH, du PLU et de la gestion dynamique du patrimoine (la Chambre Départementale des Notaires),
- l'indemnisation à un administré, victime d'une dégradation de son bien privé, dans le cadre de la responsabilité civile de la Ville,
- la convention de location de logements dépendants du patrimoine communal,
- l'accompagnement pour le recrutement :
 - d'un(e) Directeur(trice) Général(e) des Services Adjoint du Pôle Service à la Population (Société MICHAEL PAGE PUBLIC & PARAPUBLIC),
 - d'un(e) Directeur(trice) de Cabinet (Société FURSAC ANSELIN & ASSOCIES),
- la suppression des régies de recettes, à compter du 1^{er} mars 2016 :
 - de la Direction de la Documentation et des Archives Municipales,
 - du stade nautique,
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques, dans le cadre du Salon Croque Livres 2016, des manifestations suivantes :
 - les activités relevant du droit d'auteur (Mme Brigitte LUCIANI, M. Gilles BONOTAUX, Mme Pauline KALIOUJNY, Mme Hélène PRINCE et M. José MENDES),
 - l'exposition intitulée « Enigmes et Polards » (Association MOTS ET COULEURS),
- la signature des marchés concernant :
 - le contrat de service prestations régie lumière concourant à l'organisation technique des concerts programmés au 1^{er} trimestre 2016 par la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » (SARL « VNS »),
 - le déploiement et l'achat de licences civil net finances dans le cadre de la gestion de la compétence « Assainissement » transférée à l'Etablissement Public Territorial « Paris, Terres d'Envol » (Société CIRIL),
 - l'avenant de transfert concernant les fournitures et la livraison de boissons alcoolisées et non alcoolisées, au titre de l'année 2013/2014 et renouvelable jusqu'en 2016/2017 (Lot n°1 : Société LELIEVRE),
 - la reproduction du dossier de PLU (Société RIVATION COPIE NORD 2),

- l'achat de papiers pour travaux de reprographie, au titre de l'année 2016, renouvelable jusqu'en 2018 (Société INAPA FRANCE),
- la prestation d'externalisation de courrier par éditique, au titre de l'année 2016 renouvelable jusqu'en 2019 (Société DOC'UP),
- la signature des marchés négociés suite à appel d'offres infructueux concernant les prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux, au titre de l'année 2012/2013, renouvelable jusqu'en 2015/2016 (Société CLEAN CONFIANCE),
- la signature des marchés d'appel d'offres ouvert concernant :
 - la fourniture de matériaux et d'outillage de voirie, au titre de l'année 2016 et renouvelable éventuellement jusqu'en 2019 (Société POINT P),
 - les missions relatives au repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante, au constat de risque d'exposition au plomb, au titre de l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société AC ENVIRONNEMENT),
- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
 - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant :
 - l'Ensemble Gnawa, Cap Cappella et Cap Harmony, le 6 février 2016 (Association ART VERNE),
 - le spectacle jeune public « Voyage en Afrique », les 16, 17 et 18 février 2016 (SONOTEK),
 - le concert de l'ensemble CAP HARMONY du Cap et le concert de BLACKO, le 12 février 2016 (Association ART VERNE),
 - l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 17 ans révolus pour les vacances Hiver-Printemps de la Zone C, au titre de l'année 2016 – Avenant n°1 (Lot n°3 : Association MAR I MUNTANYA).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le jeudi 7 avril 2016 à 00 h 30.



Bruno BESCHIZZA